

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
10 septembre 2008  
Français  
Original : anglais

---

**Commission de consolidation de la paix**  
Troisième session**Lettre datée du 9 septembre 2008, adressée au Représentant permanent du Cameroun auprès de l'Organisation des Nations Unies par le Président de la Commission de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à la note verbale que la Mission permanente du Cameroun auprès de l'Organisation des Nations Unies a adressée, le 13 août 2008, à la Mission permanente de la Belgique auprès de l'Organisation en sa qualité de Président de la formation République Centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, et dans laquelle elle indiquait que le Cameroun souhaitait participer à cette formation.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. Le Cameroun est donc invité à participer à toutes les futures réunions de la formation République centrafricaine, conformément au paragraphe 7 b) de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président,  
(*Signé*) Yukio **Takasu**

